

Interpellation présentée par le député :
M. Michel Ducret

Date de dépôt : 25 septembre 2009

Interpellation urgente écrite

Evolution du prix de l'électricité: quelle politique d'investissement entendent mener les SIG et le Conseil d'Etat?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Dans les années à venir, le prix de l'électricité devrait augmenter d'environ 20% dans l'Union européenne, à en croire les principaux responsables de l'approvisionnement de la Suisse en électricité.

A Genève, il semble que les SIG aient tablé au contraire sur une baisse du prix au niveau européen, en raison de la libéralisation du marché. En effet, le remplacement des turbines 5 et 6 de Chancy-Pougny, qui pourrait augmenter le rendement du barrage existant, a été repoussé.

Or, compte tenu des dernières évolutions des tarifs et des prévisions à court et moyen terme, on peut raisonnablement douter que l'option choisie par les SIG soit la bonne.

Au contraire, il apparaît plus que jamais nécessaire d'investir dans la production d'électricité indigène et d'origine renouvelable, notamment par la construction d'un barrage à Conflans. L'évolution des tarifs attendue par les entreprises de la branche renforce aujourd'hui cette position.

Ma question est donc la suivante :

Compte tenu de l'évolution probable des prix de l'énergie, le Conseil d'Etat entend-il pousser les SIG à revoir leur politique d'investissement?

Que le Conseil d'Etat soit par avance vivement remercié pour la réponse qu'il apportera à la présente interpellation.